

FICHE ARGUMENTAIRE CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

DÉMOCRATIE

Les idées d'extrême-droite sont une menace pour la démocratie.

L'INTOLÉRANCE & LA DISCRIMINATION

La vision ethnocentriste et nationaliste de la société portée par les partis d'extrême-droite s'exprime par le rejet de l'autre et la préférence nationale en matière d'accès aux droits. En favorisant la division et la stigmatisation, en présentant l'autre (l'étranger notamment) comme une menace pour la société, ces partis sapent la cohésion sociale et créent des tensions au sein de la société.

Lorsqu'elle est au pouvoir, cette idéologie conduit à l'exclusion effective de minorités ethniques, religieuses, ou culturelles et à la perpétuation des inégalités de genre.

Elle va ainsi à l'encontre des principes fondamentaux de l'égalité et de la non-discrimination sur lesquels repose la démocratie.

LE NON-RESPECT DE LA DIVERSITÉ, LA STIGMATISATION & LA RESTRICTION DES DROITS

Marine Le Pen regrette, dans une expression au demeurant choquante, que « chaque communauté revendique aujourd'hui, en cultivant un statut victimaire, une protection particulière » et qu'il existe « des textes pour tous et surtout pour chacun : les homosexuels, les femmes, les juifs, les obèses, les handicapés, les descendants d'esclaves ». Elle estime que « les Français ont été dépossédés par toute une série de dispositifs » et que « face à des revendications incessantes de minorités à qui il faut dire à un moment donné stop, on siffle la fin de la récréation ». Le RN ne se contente pas de critiquer l'expression de ces droits, il s'emploie à les restreindre. Ne serait-ce que sur la question des droits des femmes, les votes du RN sont sans détour : le RN a voté contre l'égalité salariale homme/femme, contre l'allongement du délai d'IVG de 12 à 14 semaines en février 2022 à l'Assemblée nationale. Au Parlement européen, le RN a voté contre une résolution visant à condamner la décision de la Pologne d'interdire la quasi-totalité des avortements, en novembre 2020 puis 2021.

Les mouvements d'extrême-droite propagent des discours hostiles envers les étrangers et tout particulièrement les musulmans, les associant globalement à des terroristes actifs ou en puissance, les stigmatisant en tant que menace pour la culture, la sécurité et les valeurs occidentales.

FICHE ARGUMENTAIRE CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

DÉMOCRATIE

La tolérance et le respect de la diversité font partie des fondements de toute démocratie. Ces valeurs veulent protéger les droits des minorités et encourager la coexistence pacifique des différentes composantes de la société.

L'INTIMIDATION, LA VIOLENCE POLITIQUE & L'ENTRAVE AU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

Les mouvements d'extrême-droite ont recours à l'intimidation et à la violence envers leurs opposants. On ne compte plus le nombre d'adresses physiques envers des étrangers, des français d'origine étrangère, des militants associatifs ou politiques... C'est une atteinte au droit fondamental de chaque individu à sa sécurité et au droit d'évoluer dans l'espace public ainsi que de s'y exprimer, sans crainte de violence ou d'intimidation.

L'intimidation et la violence peuvent dissuader les citoyens de participer au processus politique, y compris le droit de manifester pacifiquement, de s'engager dans des activités civiques ou de soutenir des candidats politiques. Cela peut fausser le jeu démocratique en faveur des groupes d'extrême droite, qui peuvent alors occuper l'espace laissé libre pour propager leur idéologie.

Au plan politique, il y a une altération de l'équilibre des pouvoirs lorsque les mouvements d'extrême droite recourent à la violence pour atteindre leurs objectifs. Aux États-Unis, en 2020, un groupe d'extrême droite a intimidé des juges fédéraux en publiant leurs adresses et des informations personnelles après une décision qu'ils contestaient. En exerçant une influence sur les décisions politiques, les mouvements d'extrême droite mettent en péril la stabilité des gouvernements et le fonctionnement démocratique. Le 6 janvier 2021, les images de l'assaut du Capitole ont fait le tour du monde.

UNE MENACE POUR L'ÉTAT DE DROITS & LA REMISE EN CAUSE DE LA JUSTICE

Les partis d'extrême-droite remettent également en question l'indépendance de la justice. En Pologne, le projet de réforme judiciaire du parti Droit et Justice au pouvoir (PiS) introduit des mesures répressives d'une ampleur inédite contre les magistrats qui voudraient remettre en cause, par leurs paroles ou leurs actes, les réformes controversées mises en place depuis quatre ans par le parti de Jarosław Kaczyński, qui vient de perdre la majorité.

FICHE ARGUMENTAIRE CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

DÉMOCRATIE

En 2016, en Turquie, le président Erdoğan et son parti, l'AKP, ont effectué des purges massives au sein de l'appareil judiciaire et ont nommé des juges pro-gouvernementaux. Or, seule l'indépendance de la justice à l'égard des pouvoirs législatif et exécutif est en mesure de garantir son impartialité dans l'application des normes de droit. Cette indépendance est clairement mise en cause par les partis d'extrême-droite.

Quant à l'égalité des droits des personnes, elle est clairement remise en cause par les discriminations tout azimut portées par l'extrême-droite. Les valeurs constitutives de la démocratie sont incompatibles avec la haine, la xénophobie, la démagogie nationaliste et la mise en opposition de tous contre tous que portent les mouvements d'extrême-droite.

LA REMISE EN CAUSE DES DROITS CONDUIT À DES RÈGNES AUTORITAIRES

Pour exister à part entière, les citoyens doivent avoir des droits. Une démocratie où le peuple participe réellement aux décisions est nécessairement fondée sur les droits de l'homme et l'extension des libertés. En Hongrie avec Viktor Orbán, en Pologne avec le PIS, ce sont des millions d'électeurs qui votent et élisent leurs députés. Mais leurs droits sont bafoués et le pouvoir est arbitraire. Ce sont des régimes autoritaires, qualifiés d'autocraties électoralistes au Parlement Européen, et non des démocraties. C'est vers ces régimes autoritaires que veut nous mener l'extrême droite, anti-droit de l'homme.

Sources :

ATTAC, LDH, Service public, Le Monde, Politis & France Inter.